

Parcours scolaires : liaisons/ruptures, persévérance et continuité

Dispositif ENVOL - Tutorat

Lycée Jean Monnet

COGNAC (16)

QUOI ?

ENVOL est un dispositif offrant aux élèves, notamment les plus fragiles, la possibilité d'être conseillé et guidé par un tuteur, de prendre en main leur parcours de formation ou d'orientation et de parfaire le développement de leur autonomie. Cet accompagnement est innovant car :

Il a plusieurs facettes : il peut être pédagogique (accompagnement), éducatif (décrochage scolaire), thérapeutique (élève malade), d'intégration (élèves émigrés) ou passerelle (passage d'une série à une autre).

Il a mis en place de nouvelles pratiques de repérage des élèves en difficultés (collaboration active entre professeurs et CPE, documents de repérage, procédure) et d'outils pour les aider (entretien individualisé, discipline positive, communication non violente.).

Il a permis la création d'un groupe d'enseignants avec de nouvelles compétences en psychologie, en communication non violente, en bienveillance, en discipline positive, sensibilisé aux difficultés scolaires.



Quel(s) thème(s) ?

Alliances éducatives (familles, autres établissements, associations, collectivités locales, entreprises, etc.)

Bien-être à l'école, climat scolaire, ergonomie des établissements

Décrochage scolaire

Formation tout au long de la vie des enseignants

Orientation

Passerelles (inter-degrés, inter-cycles, inter-établissements)

Réussite scolaire e éducation prioritaire

Quel(s) dispositif(s) ?

Accompagnement personnalisé
Actions et projets éducatifs

Quelle(s) matière(s) ?

Toutes les disciplines

Quelle(s) compétence(s) ?

Les méthodes et outils pour apprendre
La formation de la personne et du citoyen

Document ou lien :

Présentation du dispositif lors de la semaine de la persévérance :

[http://hebergement.ac-](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Bulletin%20academique%20Poitiers%20Article%20Catherine%20Dambrine.pdf)

[poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif Envol Cognac/Bulletin academique Poitiers Article Catherine e Dambrine.pdf](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Bulletin%20academique%20Poitiers%20Article%20Catherine%20Dambrine.pdf)

Charte du dispositif « Envol » : [http://hebergement.ac-](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Charte%20tutorat%202017%202018.pdf)

[poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif Envol Cognac/Charte tutorat 2017 2018.pdf](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Charte%20tutorat%202017%202018.pdf)

Rapport Tutorat 2017-2018 : [http://hebergement.ac-](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Rapport%20tutorat%20ENVOL%202017%202018.pdf)

[poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif Envol Cognac/Rapport tutorat ENVOL 2017 2018.pdf](http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif%20Envol%20Cognac/Rapport%20tutorat%20ENVOL%202017%202018.pdf)

Article Site Académique : <http://www1.ac-poitiers.fr/dispositif-envol-un-tutorat-educatif-et-pedagogique-au-lycee-jean-monnet-reseau-cognac-16--257744.kjsp>

Lettre du recteur – Projet Académique : [http://www1.ac-](http://www1.ac-poitiers.fr/jsp/newsletter.jsp?FROMMAIL=1&ID_NEWSLETTER=4498_1545382059416&FORMAT_ENVOI=0&ID_MODELE_MAIL=4498&EMAIL=)

[poitiers.fr/jsp/newsletter.jsp?FROMMAIL=1&ID_NEWSLETTER=4498_1545382059416&FORMAT_ENVOI=0&ID_MODELE_MAIL=4498&EMAIL=](http://www1.ac-poitiers.fr/jsp/newsletter.jsp?FROMMAIL=1&ID_NEWSLETTER=4498_1545382059416&FORMAT_ENVOI=0&ID_MODELE_MAIL=4498&EMAIL=)

QUI ?

Elle est innovante car elle **modifie les liens, les collaborations et les relations** entre les tutorés, les tuteurs, les CPE, les professeurs principaux et les équipes pédagogiques.

Elle **renforce le lien et la collaboration entre les CPE et les enseignants** tuteurs (suivi commun des élèves, contact avec la famille, participation commune aux réunions et /ou aux formations...)

Elle établit un **lien différent et fort entre les tutorés et les tuteurs** (pris en considération de la personne, de ce qu'elle est, avant tout objectif scolaire)

Le dispositif essaie de **changer la perception des élèves en difficultés** auprès des équipes pédagogiques.

Le dispositif **s'adapte aux besoins des élèves** en proposant des tutorats différents : éducatif, pédagogique, passerelle, thérapeutique et d'intégration

L'équipe

Elle renforce le lien et la collaboration entre les enseignants tuteurs, l'infirmière, l'assistante sociale et les PSYEN qui sont les autres personnes impliquées, même ponctuellement, dans l'action.

Les partenaires

Nous travaillons avec plusieurs partenaires

Le MLDS16 : aide pour la définition du cadre et du dispositif, pour l'évaluation, pour le développement des pratiques –

Mr Réaud Frédéric, coordonnateur local MLDS, DSDEN 16 – 05.17.84.01.30

Le dispositif « Persévérance » du LISA grâce à une collaboration active avec sa référente, **Madame Brigitte Escureix** – Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême – 05.45.61.95.00

Le CIO : aide à l'orientation

Le CZAPA d'Angoulême avec sa cellule CJC : aide à la formation des tuteurs – Joan Bernaud, psychologue

Les participants

Nombre de classes	toutes
Nombre d'élèves	30
Nombre d'enseignants	25
Nombre de participants autres	10

OÙ ?

Ce dispositif s'applique dans **notre établissement**, uniquement.

Une liaison se met en place avec **les collèges du secteur** pour un repérage précoce des élèves en difficulté.

Les formations des tuteurs se font parfois dans notre établissement et permettent à tous d'y participer ensemble. Excellent pour créer une dynamique de groupe. Des ateliers de pratique de CNV ont lieu au lycée ou à l'extérieur avec d'autres groupes. Cela nous permet de partager notre expérience.

Le ou les niveaux

Tous les niveaux

La ou les classes

Concerne toutes les classes

Le ou les établissements

Lycée Jean Monnet – COGNAC (0160020k)

POURQUOI ?

La présence de plus en plus nombreuse d'élèves avec des résultats scolaires faibles et des parcours personnels difficiles en classe de 2^{nde} générale, nous a poussés à réfléchir à comment les conduire vers la réussite scolaire et un projet professionnel.

En 2013, lorsque nous avons décidé de mettre en place le tutorat, nous avons environ une trentaine d'élèves ayant ce profil en 2^{nde}.

Chaque année, nous en repérons une cinquantaine (tous niveaux confondus) et une trentaine intègre le dispositif.

Origine de l'action

Ces élèves de 2^{nde} en difficulté intégraient souvent les classes de STMG.

Nous avons, donc, décidé de mettre en place **le tutorat dans une classe de 1^{ère} STMG** composée de 15 élèves dont les résultats scolaires après la seconde étaient inférieurs à 8 de moyenne. Chacun de ces élèves s'est vu attribué un tuteur afin de l'aider à se reconstruire, à retrouver les bons réflexes, à rester dans le cursus et surtout obtenir le baccalauréat ou une réorientation.

Cette 1^{ère} expérience a permis la création d'une équipe de tuteurs investie, soudée ayant envie de développer cette mission. L'année suivante, le tutorat s'est poursuivi en terminale STMG avec les mêmes élèves et mêmes tuteurs. Nous avons aussi décidé de l'ouvrir aux élèves de 2^{nde}.

C'est ainsi que le dispositif est né et s'est dessiné, redessiné au fil des années.

Indicateur

Le tutorat s'adresse aux élèves présentant un profil que nous étudions au travers de certains indicateurs : l'absentéisme de l'élève, les résultats scolaires, des signes comportementaux, la proximité du décrochage scolaire, la relation à l'autre, le rejet de l'Institution

Le repérage des élèves se **fait tout au long de l'année scolaire** par les CPE, les professeurs principaux, les professeurs, les tuteurs eux-mêmes, le référent tutorat, le référent décrochage scolaire, les parents et parfois, l'élève lui-même.

Aucun seuil particulier n'est fixé. C'est la situation de l'élève dans sa globalité qui est prise en compte.

Sources d'inspiration

Sur le tutorat en lui-même

Académie de Rennes : A propos du tutorat de l'élève par un adulte référent
Académie d'Amiens : Tutorat : propositions de mise en œuvre et éléments de réflexion
Lycée Polyvalent Les Fontenelles, Louviers : Mise en œuvre d'un tutorat
Académie de Montpellier : Tutorat au Collège Louis Cuhaza, Quarante
Conférence Persévérance, Lycée de l'Image et du Son à Angoulême en 2014

Sur les outils à utiliser

CIO Nancy1 : Tutorat, questionnaire élève

Sur l'élaboration d'une charte

Université de Caen : Charte de tutorat
Académie de Bordeaux : Charte de tutorat
CN Allocations Familiales : Charte de tutorat

Pour la formation des tuteurs

Carré, P et Charbonneau, O (2003), Les apprentissages professionnels informels, Paris : L'Harmattan
Tranchart, P (2011). Dossier : Le gisement des savoirs informels. Débat Formation
Marshall B. Rosenberg : « Les mots sont des fenêtres » - Initiation à la communication non violente
Jane Nelsen et Lynn Lott : La discipline Positive pour les adolescents
De nombreux livres sur l'adolescence ont été achetés par le CDI.

Sur le décrochage scolaire, la bienveillance

Cahiers pédagogiques, Bienveillants et exigeants – n°542, janvier 2018

QUAND ?

Date de début	Date de fin
Septembre 2013	Pas envisagée pour l'instant

Observation :

Tutorat mis en place à l'initiative de Mme Laferrère, proviseur et Mme GRAU, enseignante en économie gestion. Mme GRAU, professeur principal de la 1^{ère} STMG expérimentale, a assuré le fonctionnement du dispositif (réunion pédagogique hebdomadaire, constitution de documents de travail, recherche de lectures..)

A la **rentrée 2015**, le **dispositif est défini et structuré** par Mme Grau en collaboration avec le MLDS16 et la référente du Lisa et la référente décrochage scolaire du lycée: élaboration d'une charte, des missions du tuteur, des procédures à suivre, création d'une commission de sélection..Equipe de tuteurs à 20, environ 30 tutorés, tutorat pédagogique et éducatif

En 2016, mise en place d'un **tutorat thérapeutique**

Rentrée 2017, **redéfinition des missions du tuteur**. Mise en place d'un **tutorat passerelle**.

Rentrée 2018 : 25 tuteurs, 2 **tutorats « intégration »**

COMMENT ?

Mise en œuvre

En septembre 2013 : début de l'expérience dans la classe expérimentale de 1^{ère} STMG - **12 tuteurs et 15 tutorés**.

Tutorat *pédagogique*

Pas de structure, ni de moyens financiers. Temps moyen par tuteur : environ 50 heures. Pour le tuteur gestionnaire : environ 70 heures.

Un tuteur a pris en charge la gestion de l'expérience en apportant des outils (mise en place d'une réunion hebdomadaire entre tuteur) et des connaissances à l'équipe (création d'une valise tuteur (un planning de tutorat, un questionnaire 1^{er} entretien, fiches suivis tuteur/tutoré, contrat objectif tutorat, fiche de mission tuteur, fiche d'aide de repérage des problèmes élève...) et une rencontre hebdomadaire avec les tutorés. La CPE de la classe est intervenue en cours d'année scolaire.

Année scolaire 2014/2015 : ouverture aux classes de 2^{nde} et TSTMG. 30 tuteurs et environ 30 tutorés. Le même tuteur a géré l'expérience. Pas de structure, ni de moyens financiers. *Tutorat éducatif et pédagogique. Uniquement sur la base du volontariat élève*

Suivi des 15 élèves d'origine.

Fonctionnement difficile et au jour le jour. Manque évident d'organisation et de structure.

Rencontre avec Me Frédéric Réaud, MLDS16 en **juin 2015** : il a évalué le dispositif et nous a aidé à le structurer.

Rédaction de la charte du dispositif et de la fiche mission du tuteur par un groupe de tuteurs, la référente décrochage et la référente du dispositif.

Année scolaire 2015/2016 : mise en place du cadre du dispositif. 20 tuteurs et environ 25 à 30 tutorés en 2^{nde}, 1^{ère} et terminale. Le tuteur gestionnaire devient le référent tutorat. *Tutorat éducatif et pédagogique – Uniquement sur la base du volontariat élève*

Une structure et des moyens financiers attribués aux tuteurs via réseau ECLORE

Temps par tuteur : environ 20 h en moyenne - Temps pour le référent : environ 50 h

Collaboration plus importante avec les CPE. Mise en place de la réunion mensuelle. Accompagnement et suivi des tuteurs par le référent

Formation pour les tuteurs : l'estime de soi, le décrochage scolaire (formation réseau ECLORE) et la 1^{ère} rencontre bilan avec Me Réaud (MLDS) et Mme Escureix (Référente dispositif Persévérance, Lisa) en mai 2016

Achat de livres sur l'adolescence par le CDI.

Année scolaire 2016/2017 : même fonctionnement que l'année précédente

Mais pour la 1^{ère} fois, présentation du dispositif à l'ensemble de la communauté éducative lors de la pré-rentrée pour le rendre officielle et visible – Mise en place *d'un tutorat passerelle* et *d'un tutorat thérapeutique (temps du tuteur : 30 h)*

Temps par tuteur : environ 20 h en moyenne - Temps pour le référent : environ 50 h

Accompagnement et suivi des tuteurs par le référent

Formation : La discipline positive (financée par le lycée – coût 1250 euros) et 2^{nde} rencontre bilan avec Me Réaud et Mme Escureix en mai 2017 (diagnostic de dysfonctionnements dans la mission du tuteur).

Evaluation de l'accompagnement des tuteurs et de leur formation lors de l'élaboration du Mémoire CAFFA du référent tutorat.

Mise en place d'un groupe : réécriture de la fiche mission du tuteur

Année scolaire 2017/2018, équipe de 22 tuteurs (intégration de 2 nouveaux tuteurs), 25 à 30 tutorés – uniquement sur la base d'un volontariat élève

Une structure retravaillée, moyens financiers attribués aux tuteurs en HSE (4.5 HSA partagées) + une IMP au référent.

Temps par tuteur : environ 20 h en moyenne - Temps pour le référent : environ 50 h – Tutorat thérapeutique (environ 30 h)

L'infirmière, l'assistante sociale et les COP participent plus activement dans le dispositif.

Accompagnement et suivi des tuteurs par le référent. Mise en place d'un entretien annuel.

Formation : Communication non violente-niveau 1(formation GAIA) et 3^{ème} rencontre bilan avec Me Réaud et Mme Escureix en juin 2018

Mise en place de 3 séances de débriefing avec le psychologue du CJC d'Angoulême.

Mise en place du 1^{er} atelier de pratiques de la CNV (8 tuteurs)

Présentation du dispositif lors de la semaine de la persévérance à Poitiers en février 2018 (voir page 4)

Année scolaire 2018/2019 : équipe de 22 tuteurs (intégration de 3 nouveaux tuteurs) et à l'heure actuelle, 11 élèves poursuivent leur tutorat, 7 viennent de l'intégrer et une trentaine de cas sont à l'étude – uniquement sur la base d'un volontariat élève

Moyens financiers attribués aux tuteurs en HSE (4.5 HSA partagées) + une IMP au référent.

Accompagnement et suivi des tuteurs par le référent. Poursuite des entretiens annuels.

Formation : Communication non violente-niveau 2(formation GAIA) et 4^{ème} rencontre bilan avec Me Réaud et Mme Escureix en juin 2019.

Séance de travail : « Bienveillant et exigeant » des Cahiers Pédagogiques – animée par la référente tutorat

3 séances de débriefing avec le psychologue du CJC d'Angoulême

Poursuite de l'atelier de pratiques à la CNV

Participation à la semaine Persévérance de la MLDS – février 2019 – Le devenir du dispositif

QUEL BILAN :

Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?

Auto-évaluation par l'équipe pédagogique

Autre évaluation (associations, consultants...)

Le dispositif **est évalué chaque année** lors de la **rencontre bilan** avec Me Réaud et Mme Escureix dans le cadre **du MLDS**. De plus, les **tuteurs rédigent un bilan** de leur tutorat en juin avec l'aide de leur tuteur. Le référent rédige, ensuite, **un bilan général**.

Le dispositif a été évalué dans le cadre de l'élaboration du mémoire CAFFA du référent Tutorat.

Les parents de certains élèves nous font parfois quelques retours.

L'évolution observée

Quelques statistiques

La classe expérimentale STMG : 2 élèves ont été réorientés, 1 a déménagé, 12 ont eu leur baccalauréat en 2015

En juin 2017 : les 7 terminales tutorés ont obtenu leur baccalauréat, dont le tutorat Passerelle

En juin 2018 : Seules, 2 terminales sur 5 tutorés ont obtenu leur baccalauréat. 1^{ère} élève ayant suivi le dispositif depuis la 2^{nde} a réussi. Elle est, actuellement, en BTS par alternance (1^{er} vœu Parcoursup)

Un constat : les élèves investis dans le tutorat se maintiennent et réussissent, même si le parcours est cahotique parfois. Ils représentent, environ, 70 % des tutorés.

Pour les autres : certains souhaitent arrêter, d'autres poursuivent mais ne s'investissent pas.

Nous avons d'excellents résultats dans les tutorats pédagogiques : des résultats scolaires meilleurs, reconstruction de l'estime de soi, de la confiance en soi, meilleure confiance dans l'institution. Elèves plus épanouis et qui se projettent.

Les tutorats éducatifs sont plus délicats. Nous sommes souvent démunis. Nous manquons encore d'outils et de savoirs-faire.

Pour les professeurs Tuteurs, le dispositif leur a apporté de nouvelles connaissances, de nouveaux savoirs-faire et savoir-être. Ils l'utilisent dans le cadre du dispositif mais ils l'utilisent aussi dans leur classe et dans leur cours (bienveillance, observation de l'élève, évaluation différenciée, communication non violente, étude des besoins de l'élève...).

Le dispositif leur permet d'appartenir à un groupe qui diffuse des valeurs qui sont les leurs.

ET APRES ?

Notre dispositif permet :

Aux élèves tutorés : d'améliorer leurs résultats scolaires pour certains, de construire leur projet professionnel pour d'autres, de reconstruire leur image et leur estime d'eux-mêmes, de reprendre confiance dans les adultes

Aux tuteurs : d'avoir de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences, une autre vision de leur enseignement plus bienveillant, d'appartenir à une équipe dynamique.

A l'établissement : d'avoir un nouvel outil à mettre à la disposition des élèves en difficultés, un outil adaptable à leurs besoins, un outil évolutif.

Diffusion

Mise en œuvre d'actions de tutorat pour éviter les ruptures de parcours de formation – Lycée Jean Monnet - COGNAC

Charte du dispositif « Envol »

http://hebergement.ac-poitiers.fr/cardie/innovatheque/1819/Dispositif_Envol_Cognac/Charte_tutorat_2017_2018.pdf

<http://www1.ac-poitiers.fr/dispositif-envol-un-tutorat-educatif-et-pedagogique-au-lycee-jean-monnet-reseau-cognac-16--257744.kjsp>

Lettre du Recteur – Projet Académique

http://www1.ac-poitiers.fr/jsp/newsletter.jsp?FROMMAIL=1&ID_NEWSLETTER=4498_1545382059416&FORMAT_ENVOI=0&ID_MODELE_MAIL=4498&EMAIL=

Suites de l'action

Le tutorat s'est élargi :

Les formes du tutorat ont évolué : nous avons maintenant 3 nouvelles formes : thérapeutique, passerelle, d'intégration
Les savoirs et les compétences acquises par les tuteurs servent de plus en plus aussi dans leurs pratiques pédagogiques.

Les valeurs du dispositif sont diffusées régulièrement à la communauté éducative pour que la communauté éducative avance dans la même direction. Les mentalités évoluent petit à petit.

Des contacts ont été pris avec un lycée de l'académie pour aider à la mise en place d'un tutorat.